



## Conseil de quartier du CENTRE

Compte-rendu de la réunion du **mardi 02 juillet 2019** à 18 h 30

### Étaient présents

#### *Pour le collège des élus*

Daniel **MARTIN**, Katia **FAUCHOIX**, Élisabeth **LE NAGARD**, Danièle **CAUDAN**

#### *Pour le collège des habitants*

Michel **BEUNAICHE**, Jacques **BOUTBIEN**, Patrick **GOSSELIN**, Claudie **MANCEAU**, Jessica **LE MEUR**, Josiane **LE MOLLER-NESPALOUS**, Jean-René **LE NAGARD**, Maurice **OLLIER**, Claudie **PASCOAT-TABET**, Martine **RABOUDE**, Rémi **LE VILAIN**, Roger **LE VILAIN**

### Absents excusés

Hervé **SONNIC**,

Juliette **BOUCHERY**, Annick **COCRELLE**, Françoise **LE LOUËR**, Rémi **MOY**, Anthony **POISSON**, Claudine **SONNIC**

**Président de séance**     **Maurice Ollier**  
**Secrétaire de séance**   **Martine Raboude**

### À l'ordre du jour

#### 1°) **Échanges sur le fonctionnement du conseil**

Constat est fait que certains points sont récurrents

Certains sujets demandent un temps de réflexion plus long pour la municipalité

Exemples de sujets non résolus :

- la ligne blanche continue rue de Locmalo dans le virage situé près du puits,
- réduction de l'éclairage nocturne,
- installation de toilettes sèches Place du 14 juillet et le manque évident de toilettes dans la ville

#### Tour de table

Remarque est faite que le conseil est un intermédiaire entre la population et la municipalité mais pas un ascenseur entre nous et les Port-Louisiens, cela est effectivement un problème

Même si cette dimension n'est pas exhaustive, certains membres indiquent qu'il ne faut pas minimiser les relations existantes entre les membres du conseil et la population, le groupe fleurissement en est un exemple –cf. projet Place du 14 Juillet-, d'autres interventions au quotidien pourraient être citées

Le groupe souhaite avoir des questions de fond à partager avec la population mais pour cela il faut connaître les objectifs de la municipalité

Le fleurissement citoyen a permis de rapprocher les individus, pour exemple le pique-nique qui a suivi l'aménagement de la Place du 14 juillet

Être attentif à la remontée des demandes de la population, une réponse se doit d'être apportée (bac à marée)

Lorsque les réponses sont données par Katia, il ne peut y avoir de discussion, se pose donc la question de sa présence

Katia peut apporter des informations

Katia nous rappelle que l' élu référent a le compte rendu du bureau municipal où sont traitées les questions du conseil

Le Maire nous rappelle que le conseil de quartier n'a pas de vie autonome, qu'il est un lien avec la population et au service de la population

Le conseil se doit aussi d'être comptable des deniers de la municipalité, demander des poubelles supplémentaires a un coût (achat, ramassage, ...) et ne résout en rien les problèmes d'incivilité

Les poubelles de plage demandées depuis une année sont posées, cela a fait l'objet d'un devis, face à la dépense une autre solution a été recherchée et des caisses ont été récupérées auprès de l'agglomération

La municipalité s'est engagée dans l'environnement

Parfois des réponses ne peuvent pas être apportées à nos questions :

En ce qui concerne le *6 rue de la Marine* une information a été faite lors du dernier conseil municipal et d'ici la fin du processus en cours aucune information ne sera donnée,

*Vente du terrain du Presbytère*, il suffisait d'interroger le service de l'urbanisme, il s'agit d'une vente privée pour laquelle la municipalité qui sort d'un endettement très lourd n'a pas préempté donc il ne peut y avoir de débat politique quant à l'aménagement futur de ce terrain,

Un membre du conseil précise que cette question ne se limite pas à une question d'ordre privé mais cette question interroge plus largement sur l'aménagement de la ville ceci en raison des deux maisons en vente accolées à ce terrain, ce qui ferait un grand lot pour promoteurs

### Réponses aux questions des deux précédentes réunions

Bâtiment Huiban promenade du Lohic, une procédure légale est en cours devant notaire, les 3 héritiers ne sont pas encore en accord, cependant ce bâtiment sera détruit. Quid du coût de la dépollution qui reviendra à la ville ?

La promenade du Loïc et la rampe technique ont été refaites par Eurovia,

Réfection de la place de la Victoire : ordre a été donné, les travaux vont démarrer,

Radar pédagogique Grande Rue : pas de poteau pour l'installer,

En ce qui concerne le cadastre solaire, cela sera évoqué au bureau municipal, en attendant chacun peut aller sur Google Maps,

Musée de la Compagnie des Indes :

Nous redemandons d'être tenus informés quand les décisions définitives seront prises,

Réponse : l'administratrice veut son départ pour Lorient (cela implique une construction, la prochaine municipalité en fera-t-elle une priorité ?)

Si le musée part il est indispensable de le remplacer, travail en cours avec Chaillot

Les travaux pour la réparation de l'orgue seront financés par une association diocésaine

Des membres du conseil ont fait le tour de la ville à vélo pour faire une étude sur la place du vélo dans la ville

- racks à vélos,
- panneaux d'interdiction de circuler,
- envisager la création de pistes cyclables,
- l'étude va être transmise à la municipalité

Avant de donner la parole aux personnes présentes est évoquée la création du parc pour voiles légères en contrebas du Papegault et la tonte de l'espace du Lohic

### Intervention de personnes présentes dans le public

Le conseil doit faire remonter les problèmes, avec des débuts de solutions

- il faut donner son nom
- une personne dans le public est en accord avec le Maire sur le fait que tout ne peut pas se dire et que le conseil est toujours sous la dépendance de la municipalité

Dans le cadre du fleurissement de la ville tout se passe bien

La ville est faite pour les voitures, trop de stationnement aux abords des monuments et en particulier sur les pelouses : faire un plan des parkings de la ville pour les visiteurs,

Modifier l'emplacement de la douche publique qui est sur la plage, la mettre de l'autre côté du poste de secours,

Demande d'un trombinoscope des membres du conseil

Entretien de la promenade du Lohic afin que les personnes à mobilité réduite puissent profiter du sentier côtier,

Après que l'information ait été donnée sur la pose des portes de la chapelle Saint Pierre pour la fin de l'année ou début 2020, remarque est faite que si le mobilier : bancs, tables de pique-nique, portes de la Grande Poudrière et de la chapelle était mieux entretenu, il n'y aurait pas matière à les remplacer,

Un membre du conseil intervient pour signaler la volonté de prendre en charge la rénovation du mobilier de la place du 14 Juillet avec un produit adapté à notre climat, cela s'est avéré impossible pour raison administrative

La prochaine réunion se tiendra le mardi 24 septembre à 18h30 salle du conseil municipal